

résolut donc de
te chapelle de
ines, afin d'en
lédiée à ce glo-
de Boistaillé il
curer les fonds
estinée à faire
la Sainte-Fa-
et de gouver-
es pauvres et
Chacun de-
même donnée
ar un enfant
t la seconde
denier pour
, qui parut
par un des-
et nous re-
e de penser
cit pauvre,
s âmes (4),
une pauvre
, destiné à
nt Joseph,
is deniers
de condi-

tion, qu'elles s'empressèrent de fournir tout ce qui
était nécessaire à la construction de la chapelle; et
qu'enfin le conseil de ville de la Flèche, pour prendre
part lui-même à un si pieux dessein, résolut, par dé-
libération du 28 juin de cette année 1634, de faire
rebâtir l'hôpital (1). En conséquence, M. de La Dau-
versière et son frère adressèrent une requête à l'é-
vêque d'Angers, M. Claude de Rueil, pour lui de-
mander l'autorisation de démolir la chapelle de
Sainte-Marguerite, et de la remplacer par une nou-
velle, qui serait dédiée sous le vocable de saint Jo-
seph. Le prélat le leur permit volontiers, par des
lettres du 2 juillet 1634; à condition seulement que
dans la nouvelle chapelle on érigerait un autel en
l'honneur de sainte Marguerite. Les ouvriers mirent
incontinent la main à l'œuvre, et la chapelle fut
bâtie (2).

Comme le dessein de M. de La Dauversière était
de répandre la dévotion envers saint Joseph, et qu'il
voyait avec une extrême satisfaction que déjà elle
s'était communiquée aux personnes pieuses de la
Flèche, et même à tous les habitants en général, il
forma le projet de faire ériger canoniquement en
l'honneur de ce saint une confrérie qui tint ses réu-
nions dans la nouvelle chapelle. De concert avec son
frère et avec tous les habitants de la ville, il adressa

(1) *Requête de
M. de La Dauversière
à l'évêque d'An-
gers, 1634; ar-
chives de l'Hô-
tel-Dieu de la
Flèche.*

(2) *Requête,
ibid.*

1630.
VI.
M. de
La Dauversière
forme
à la Flèche
la confrérie
de la
Sainte-Famille,
qu'il met sous
la protection
spéciale
de saint Joseph.